

La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial Entre(z) dans la danse avec le Ballet National de Marseille

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

C'est en 1999 sous la direction de Marie-Claude Pietragalla que le Ballet National de Marseille signe un partenariat avec le Rectorat de l'Académie d'Aix-Marseille, dans le but de mettre en œuvre un projet ambitieux de sensibilisation du jeune public à la danse.



Le but de cette opération est de **permettre à tous les élèves d'accéder facilement et gratuitement aux pratiques et aux œuvres de la danse**, ainsi que de découvrir le fonctionnement d'une compagnie professionnelle. Il est important de dire que ce dispositif adopte une démarche de projet, **conduisant obligatoirement à une production et à une valorisation du travail des élèves.**

PUBLIC CONCERNÉ	Ecoles (cycle 3 uniquement), collèges, lycées
DEROULEMENT DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Une sortie sur temps scolaire pour : <ul style="list-style-type: none"> - Visiter le Ballet National de Marseille et de ses studios de danse - Rencontrer les danseurs professionnels du ballet - Assister à une répétition des danseurs professionnels ❖ 2 ou 3 représentations publiques dans plusieurs lieux de spectacles marseillais (Opéra, TNM la Criée, Silo, Grand Studio du BNM ...), le soir en semaine ou week-end. ❖ 5 ateliers de 2h pris en charge par un danseur professionnel du BNM dans l'établissement scolaire. Ces ateliers sont un accompagnement de la création réalisée par la classe, autour d'un thème déterminé par le Ballet National de Marseille en référence à une œuvre de la programmation annuelle. ❖ Une restitution fin mai-début juin, sur temps scolaire et sur la scène du BNM de toutes les productions des classes participantes au projet.
PRISE EN CHARGE PAR LES ETABLISSEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût des transports sur Marseille : 2 sorties sur temps scolaire au BNM, les sorties le soir. - Préparation et encadrement des sorties
PRISE EN CHARGE PAR LE BNM	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût des spectacles : gratuit pour les élèves et les accompagnateurs. Tarif préférentiel pour les parents. L'établissement s'engage dans ce projet à la venue de tous ses élèves au moment des spectacles. - un dossier pédagogique présentant la compagnie, les chorégraphes, les spectacles.

Une rencontre/ formation pour les enseignants sera organisée fin octobre pour présenter l'équipe du BNM, la programmation des interventions, la programmation des spectacles.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour le second degré : *collèges et lycées*

Les inscriptions au dispositif se font via un formulaire accessible jusqu'au 14 juin 2019 sur le site de la DAAC à l'adresse suivante :

https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10693138/fr/inscriptions-aux-dispositifs-2019-2020

Pour les collèges, possibilité de demander un PAME au CD13 pour avoir un financement.

Pour le premier degré : *cycle 3 uniquement*

Les candidatures sont à saisir du 6 au 22 mai 2019 sur le site de la DAAC dans la rubrique https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-partenariaux-eac.

Tous les enseignants peuvent accéder au formulaire grâce à l'identifiant unique transmis par courriel le jour de l'ouverture des candidatures sur la boîte académique de l'école.

Pas d'inscription auprès de la structure culturelle

VALIDATION DES INSCRIPTIONS

Une commission réunissant l'ensemble des partenaires DAAC/DSDEN/BNM statuera sur la validation de l'inscription de l'établissement demandeur fin juin 2019 ..

- ❖ un courrier de confirmation sera envoyé par la DAAC aux établissements sélectionnés fin juin ainsi que la convocation pour la journée d'information/formation en octobre 2019.

Critères de sélection des demandes de participation au projet

- Equilibre des établissements des 1er et second degrés
- Renouvellement des établissements
- Respect de l'ensemble des obligations notamment la venue aux spectacles et de la valorisation de l'action.
- Implication de l'équipe pédagogique dans le projet

LA RECONDUCTION DE L'ACTION N'EST PAS SYSTEMATIQUE

CONTACTS

DAAC : Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
Mme Cathie ROUCHALEOU responsable du domaine Danse
cathie.rouchaleou@ac-aix-marseille.fr

DSDEN 13 :
Cellule ambition scolaire 1er degré
04 91 99 66 81- 04 91 99 66 87
ce.celluleambiscol13-partenaires@ac-aix-marseille.fr
ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr

Cellule EPS :
ce.eps13-1@ac-aix-marseille.fr

Conseiller pédagogique en Arts plastiques en charge du dispositif :
franck.gebelin@ac-aix-marseille.fr

Ballet National de Marseille - Christophe MÉLY : c.mely@ballet-de-marseille.com
20 Bd de Gabés 13008 Marseille
Tel : 04 91 32 72 86 / Fax : 04 91 327 320